



**La CNIL apporte des précisions utiles sur le droit  
d'accès des salariés à leurs données et aux courriers  
professionnels**

Ce droit d'accès est souvent un véritable enjeu dans les contestations de licenciement pour des salariés qui se voient priver de tout accès à leur messagerie manu militari dès réception d'une convocation à entretien préalable.

<https://www.cnil.fr/fr/le-droit-dacces-des-salaries-leurs-donnees-et-aux-courriels-professionnels>